N°1283 Entrée le 03.10.2024 Chambre des Députés Déclarée recevable Président de la Chambre des Députés (s.) Claude Wiseler Luxembourg, le 04.10.2024

Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, le 3 octobre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, à Messieurs les ministres de la Justice, de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, des Affaires intérieures, des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur.

Le 22 octobre 2021, les ministres de la Sécurité intérieure, de la Justice, de la Santé, de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et des Affaires étrangères et européennes avaient présenté un Paquet de mesures dans le domaine de la lutte contre la criminalité liée aux stupéfiants. Se basant sur les domaines d'action identifiés lors des débats parlementaires organisés à ce sujet, le paquet traduisait une approche globale et multi-dimensionnelle associant des mesures préventives et répressives à court et moyen terme, ainsi que des pistes envisagées à long terme destinées à compléter les projets et mesures déjà en place.

À l'origine le paquet avait comporté un catalogue de 26 mesures différentes relevant de champs de compétence distincts. Vu la multitude d'acteurs et la complexité des sujets, un groupe de suivi interministériel avait été mis en place pour accompagner sa mise en œuvre et dresser régulièrement le bilan de l'avancement des mesures, au minimum sur une base annuelle, tant au gouvernement en conseil qu'à la Chambre des Députés.

Lors du premier bilan, présenté en octobre 2022, la moitié des 26 mesures prévues dans le paquet avait été réalisée ou se trouvait en cours de réalisation, d'autres mesures étaient en phase d'élaboration, de planification ou de déploiement.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la ministre ainsi qu'à Messieurs les ministres :

- Le catalogue de mesures précité est-il maintenu par le gouvernement?
- Le groupe de suivi est-il toujours en place?
- Quel est le bilan actuel de ces différentes mesures?

Le cas échéant y a-t-il des mesures qui ont été abandonnées, voire d'autres ont-elles été ajoutées et dans l'affirmative lesquelles ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Paulette Lenert Députée Dan Biancalana Député